



Recommandations canadiennes pour la qualité de l'environnement

TABLEAU SOMMAIRE

Sommaire des recommandations canadiennes existantes pour la qualité de l'environnement

Les présentes recommandations remplacent les recommandations canadiennes pour la qualité de l'environnement (RQE) publiées antérieurement. Il est fortement recommandé à l'utilisateur de consulter le chapitre ou le feuillet d'information pertinent pour obtenir des renseignements précis sur chaque RQE ou gamme de RQE répertoriée au tableau ci-dessous. Les recommandations qui y figurent sont classées suivant l'ordre alphabétique des noms de produits chimiques auxquels renvoient, le cas échéant, des entrées pour les noms communs, les abréviations et les familles de produits. Les unités des RQE sont indiquées pour chaque colonne, sauf avis contraire.

Paramètre	Chapitre 1	Chapitre 2	Chapitre 3	Chapitre 4	Chapitre 5	Chapitre 6				Chapitre 7				Chapitre 8		
			Eaux utilisées à des fins récréatives : qualité et aspects esthétiques													
	Air	Eau : approvisionnements des collectivités		Eau : vie aquatique	Eau : agriculture	Sédiments				Sol				Résidus dans les tissus		
	1 h, 8 h ou 24 h, 1 a ^a (µg·m ⁻³)	CMA, CMAP ^b (µg·L ⁻¹)	Oe ^c (µg·L ⁻¹)	Eau douce (µg·L ⁻¹)	Eau de mer (µg·L ⁻¹)	Irrigation (µg·L ⁻¹)	Bétail (µg·L ⁻¹)	Eau douce (µg·kg ⁻¹)	Eau de mer (µg·kg ⁻¹)	CEP ^e (µg·kg ⁻¹)	CEP ^e (µg·kg ⁻¹)	Agri. ^f (mg·kg ⁻¹)	Rés./parcs ^g (mg·kg ⁻¹)	Comm. ^h (mg·kg ⁻¹)	Industriel ⁱ (mg·kg ⁻¹)	(µg·kg ⁻¹ de nourriture et poids frais)
Acénaphthène [Voir Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP)]																
Acénaphthylène [Voir Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP)]																
Acide (chloro-4 méthyl-2 phénoxy) acétique [Voir MCPA]																
Acide (méthyl-2 chloro-4 phénoxy) acétique [Voir MCPA]																
Acide 2,4-Dichlorophénoxyacétique [2,4-D]		100 (CMAP)		voir aussi Herbicides du type phénoxy ^a	voir aussi Herbicides du type phénoxy ^a											
Acide hypochloreux [Voir Composés chlorés réactifs]																
Acide nitrotriacétique [NTA]		400														
Acridine [Voir Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP)]																
Aldicarbe		9		1	0,15	54,9	11									
Aldrine + Dieldrine		0,7		Aucune RQE ^j												
Algues bleu-vert [Voir Cyanobactéries]																
Aluminium		voir notes q et r		5-100	5000	5000										
Ammoniac (total)				voir feuille d'information ^k												
Ammoniac (un-ionized)				un-ionized ammoniac : FW : 19 ^a												
Aniline				2,2												
Anthracène [Voir Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP)]																

Suite.

Paramètre	Chapitre 1	Chapitre 2		Chapitre 3	Chapitre 4		Chapitre 5		Chapitre 6				Chapitre 7				Chapitre 8
	Air	Eau : approvisionnements des collectivités		Eaux utilisées à des fins récréatives : qualité et aspects esthétiques	Eau : vie aquatique		Eau : agriculture		Sédiments				Sol				Résidus dans les tissus
	1 h, 8 h ou 24 h, 1 a ^a (µg·m ⁻³)	CMA, CMAP ^b (µg·L ⁻¹)	Oe ^c (µg·L ⁻¹)		Eau douce (µg·L ⁻¹)	Eau de mer (µg·L ⁻¹)	Irrigation (µg·L ⁻¹)	Bétail (µg·L ⁻¹)	Eau douce (µg·kg ⁻¹)	CEP ^e (µg·kg ⁻¹)	RPQS ^d (µg·kg ⁻¹)	CEP ^e (µg·kg ⁻¹)	Agri. ^f (mg·kg ⁻¹)	Rés./parc ^g (mg·kg ⁻¹)	Comm. ^h (mg·kg ⁻¹)	Industriel ⁱ (mg·kg ⁻¹)	(µg·kg ⁻¹ de nourriture en poids frais)
Antimoine		6 (CMA)															
Antimoine-125		100 Bq·L ⁻¹ ^k															
Argent					0,1												
Arochlore 1254 [Voir Biphényles polychlorés (BPC)]																	
Arsenic		25 (CMA)			5,0	12,5	100	25	5900	17 000	7240	41 600	12	12	12	12	
Aspects esthétiques				Énoncé circonstancié													
Atrazine		5 (CMA)			1,8		10	5									
Azinphos-méthyl		20															
Baryum		1000											750	500	2000	2000	
Bendiocarbe		40															
Benzène		5			370	110							0,05	0,5	5	5	
Benzènes chlorés																	
Monochlorobenzène		80	≤30		1,3	25											
1,2-Dichlorobenzène		200	≤3		0,70	42											
1,3-Dichlorobenzène					150												
1,4-Dichlorobenzène		5	≤1		26												
1,2,3-Trichlorobenzène					8,0												
1,2,4-Trichlorobenzène					24	5,4											
1,3,5-Trichlorobenzène																	
1,2,3,4-Tétrachlorobenzène					1,8												
1,2,3,5-Tétrachlorobenzène																	
1,2,4,5-Tétrachlorobenzène																	
Pentachlorobenzène					6,0												
Hexachlorobenzène							0,52										
Benzo(a)anthracène [Voir Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP)]																	
Benzo(a)pyrène [Voir Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP)]																	
Béryllium							100	100									
Biphényles polychlorés (BPC)					Aucune RQE ^j	Aucune RQE ^j			34,1	277	21,5	189	0,5	1,3	33	33	mammalien : 0,79 ng ET·kg ⁻¹ de nourriture ^k avian : 2,4 ng ET·kg ⁻¹ de nourriture ^k
Arochlore 1254									60 [*]	340 [*]	63,3 [*]	709 [*]					

Suite

Paramètre	Chapitre 1	Chapitre 2	Chapitre 3	Chapitre 4	Chapitre 5	Chapitre 6	Chapitre 7	Chapitre 8
	Air	Eau : approvisionnements des collectivités	Eaux utilisées à des fins récréatives : qualité et aspects esthétiques	Eau : vie aquatique	Eau : agriculture	Sédiments	Sol	Résidus dans les tissus
				Eau douce	Eau de mer			
	1 h, 8 h ou 24 h, 1 a ^a (µg·m ⁻³)	CMA, CMAP ^b (µg·L ⁻¹) Oe ^c (µg·L ⁻¹)		(µg·L ⁻¹)	(µg·L ⁻¹)	Irrigation Bétail	Eau douce Eau de mer	(µg·kg ⁻¹ de nourriture en poids frais)
2,2-Bis(p-chlorophényl)-1,1-dichloroéthane [Voir DDD]								
2,2-Bis(p-chlorophényl)-1,1,1-trichloroéthane [Voir DDT]								
Bore		5000 (CMAP)			500-6000 5000			
BPC [Voir Biphényles polychlorés (BPC)]								
Bromate		10 (CMAP) ^f						
Bromacil				5,0	0,2 1100			
Bromodichlorométhane [Voir Méthanes halogénés]								
Bromoforme [Voir Méthanes halogénés, Tribromométhane]								
Bromoxynil		5 (CMAP)		5,0	0,33 11			
Bromure de méthyle [Voir Méthanes halogénés, Monobromométhane]								
Cadmium		5		0,017 0,12	5,1 80	600 3500 700 4200	1,4 10 22 22	
Calcium					1 000 000			
Caplane				1,3	13			
Caractéristiques chimiques			Énoncé circonstancié					
Carbamate de 3-iodo-2-propynyle butyle [Voir CIPB]								
Carbaryl		90		0,20 0,32	1100			
Carbofuran		90		1,8	45			
CDDA (Chlorure de didécylidiméthylammonium)				1,5				
Cérium-141		100 Bq·L ⁻¹ k						
Cérium-144		20 Bq·L ⁻¹ k						
Césium-134		7 Bq·L ⁻¹ k						
Césium-137		10 Bq·L ⁻¹ k						
Chloramines [Voir Composés chlorés réactifs]								
Chlordane				Aucune RQE ^f	Aucune RQE	4,50 8,87 2,26 4,79		
Chloroforme [Voir Méthanes halogénés, Trichlorométhane]								
Chlorothalonil				0,18 0,36	5,8 170			
Chlorpyrifos		90		0,0035 0,002	24			
Chlorure		≤250 000			100 000-700 000			
Chlorure de didécylidiméthylammonium [Voir CDDA]								
Chlorure de méthyle [Voir Méthanes halogénés, Monochlorométhane]								
Chlorure de méthylène [Voir Méthanes halogénés, Dichlorométhane]								
Chlorure de vinyle [Voir Éthènes chlorés, Monochloroéthène]								

Suite.

Paramètre	Chapitre 1	Chapitre 2	Chapitre 3	Chapitre 4	Chapitre 5	Chapitre 6	Chapitre 7	Chapitre 8
	Air	Eau : approvisionnements des collectivités	Eaux utilisées à des fins récréatives : qualité et aspects esthétiques	Eau : vie aquatique	Eau : agriculture	Sédiments	Sol	Résidus dans les tissus
				Eau douce	Eau de mer			
	1 h, 8 h ou 24 h, 1 s ^a (µg·m ⁻³)	CMA, CMAP ^b (µg·L ⁻¹) Oe ^c (µg·L ⁻¹)		(µg·L ⁻¹)	(µg·L ⁻¹)	Irrigation Bétail	Eau douce Eau de mer	(µg·kg ⁻¹ de nourriture en poids frais)
Chrome		50		8,9	56	4,9	50	
Chrome trivalent (CR (III))				1,0	1,5	8	50	
Chrome hexavalent (CR (VI))								
Chrysène [Voir Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP)]								0,4 0,4 1,4 1,4
CIPB (Carbamate de 3-iodo-2-propynyle butyle)				1,9				
Cobalt					50	1000		
Cobalt-60		2 Bq·L ⁻¹ k						
Coliformes [Voir Coliformes fécaux]								
Coliformes fécaux [<i>Escherichia coli</i>]		Énoncé circonstancié	Énoncé circonstancié		100 par 100 mL			
Coliformes totaux		Énoncé circonstancié			1000 par 100 mL			
Coliphages			Énoncé circonstancié					
Composés chlorés réactifs (Acide hypochloreux et monochloramine)				0,5	0,5			
Chloramines		3000						
Couleur		≤15 UCV ^m		Énoncé circonstancié	Énoncé circonstancié	Énoncé circonstancié		
Cuivre		≤1000		2-4	200-1000	500-5000	35 700 197 000 18 700 108 000	63 63 91 91
Cyanazine		10 (CMAP)		2,0	0,5	10		
Cyanobactéries (Algues bleu-vert)			Énoncé circonstancié			Énoncé circonstancié		
Cyanure		200		5				0,9 0,9 8,0 8,0
2,4-D [Voir Acide 2,4-dichlorophénoxyacétique]				voir aussi Herbicides du type phénoxy ^a	voir aussi Herbicides du type phénoxy ^a			
DDD (2,2-Bis(p-chlorophényl)-1,1-dichloroéthane; Dichlorodiphényldichloroéthane)							3,54 8,51 1,22 7,81	14,0 ⁱ
DDE (1,1-Dichloro-2,2-bis(p-chlorophényl)-éthène; Diphényldichloroéthylène)							1,42 6,75 2,07 374	14,0 ⁱ
DDT (Voir 2,2-Bis(p-chlorophényl)-1,1,1-trichloroéthane; Dichlorodiphényltrichloroéthane)				Aucune RQE ^j	Aucune RQE		1,19 4,77 1,19 4,77	0,7 0,7 12 12 14,0 ⁱ
Débris					Énoncé circonstancié			

Suite

Paramètre	Chapitre 1	Chapitre 2	Chapitre 3	Chapitre 4	Chapitre 5	Chapitre 6				Chapitre 7				Chapitre 8
	Air	Eau : approvisionnements des collectivités	Eaux utilisées à des fins récréatives : qualité et aspects esthétiques	Eau : vie aquatique	Eau : agriculture	Sédiments				Sol				Résidus dans les tissus
	1 h, 8 h ou 24 h, 1 a ^a (µg·m ⁻³)	CMA, CMAP ^b (µg·L ⁻¹) Oe ^c (µg·L ⁻¹)		Eau douce (µg·L ⁻¹) Eau de mer (µg·L ⁻¹)	Irrigation (µg·L ⁻¹) Bétail (µg·L ⁻¹)	Eau douce (µg·kg ⁻¹) Eau de mer (µg·kg ⁻¹)								(µg·kg ⁻¹ de nourriture en poids frais)
						RPQS ^d (µg·kg ⁻¹)	CEP ^e (µg·kg ⁻¹)	RPQS ^d (µg·kg ⁻¹)	CEP ^e (µg·kg ⁻¹)	Agri. ^f (mg·kg ⁻¹)	Rés./parc ^g (mg·kg ⁻¹)	Comm. ^h (mg·kg ⁻¹)	Industriel ⁱ (mg·kg ⁻¹)	
Deltaméthrine				0,0004	2,5									
Diazinon		20												
Dibenzo(a,h)anthracène [Voir Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP)]														
Dibenzo-p-dioxine polychlorée/Dibenzofuranne polychloré				Aucune RQE ^j	Aucune RQE ^j	0,85 ng TEQ/kg dw ^{k,m}	21,5 ng TEQ/kg dw ^{k,m}	0,85 ng TEQ/kg dw ^{k,m}	21,5 ng TEQ/kg dw ^{k,m}					mammalien : 0,71 ng TEQ/kg dw ^{k,l} avian : 4,75 ng TEQ/kg ^{k,n}
Dibromochlorométhane [Voir Méthanes halogénés]														
Dicamba		120		10	0,006 122									
Dichlorobenzène [Voir Benzènes chlorés]														
Dichlorobromométhane [Voir Méthanes halogénés]														
1,1-Dichloro-2,2-bis(p-chlorophényl)-éthène [Voir DDE]														
Dichlorodiphényldichloroéthane [Voir DDD]														
Dichlorodiphényltrichloroéthane [Voir DDT]														
Dichloroéthane [Voir Éthanes chlorés]														
Dichloroéthène [Voir Éthènes chlorés]														
Dichloroéthylène [Voir Éthènes chlorés, 1,1-Dichloroéthène]														
Dichlorométhane [Voir Méthanes halogénés]														
Dichlorophénols [Voir Phénols chlorés]														
Diclofop-méthyl		9		6,1	0,2 9									
Dieldrine						2,85	6,67	0,71	4,30					
Dieldrine + Aldrine [Voir Aldrine + Dieldrine]														
Diéthylène glycol [Voir Glycols]														
Diméthoate		20 (CMAP)		6,2	3									
Dinosébe		10		0,05	16 150									
Dioxyde d'azote	1 h : 400-1000 24 h : 200-300 1 a : 60-100													
Dioxyde de soufre	1 h : 450-900 24 h : 150-800 1 a : 30-60													
Diphényldichloroéthylène [Voir DDE]														
Diquat		70												
Diuron		150												
Endosulfan				0,02										
Endrine				Aucune RQE ^j	Aucune RQE ^j	2,67	62,4	2,67	62,4					

Suite.

Paramètre	Chapitre 1	Chapitre 2		Chapitre 3	Chapitre 4	Chapitre 5		Chapitre 6				Chapitre 7				Chapitre 8	
	Air	Eau : approvisionnements des collectivités		Eaux utilisées à des fins récréatives : qualité et aspects esthétiques	Eau : vie aquatique	Eau : agriculture		Sédiments				Sol				Résidus dans les tissus	
		1 h, 8 h ou 24 h, 1 a ^a (µg·m ⁻³)	CMA, CMAP ^b (µg·L ⁻¹)	Oe ^c (µg·L ⁻¹)	Eau douce (µg·L ⁻¹)	Eau de mer (µg·L ⁻¹)	Irrigation (µg·L ⁻¹)	Bétail (µg·L ⁻¹)	Eau douce		Eau de mer		Agri. ^f (mg·kg ⁻¹)	Rés./pare ^g (mg·kg ⁻¹)	Comm. ^h (mg·kg ⁻¹)	Industriel ⁱ (mg·kg ⁻¹)	(µg·kg ⁻¹ de nourriture en poids frais)
									RPQS ^d (µg·kg ⁻¹)	CEP ^e (µg·kg ⁻¹)	RPQS ^d (µg·kg ⁻¹)	CEP ^e (µg·kg ⁻¹)					
Entérocoques				Énoncé circonstancié													
<i>Escherichia coli</i> [Voir Coliformes fécaux]																	
Esters phthaliques																	
Phthalate de di- <i>n</i> -butyle					19												
Phthalate de di(2-éthylhexyle)					16												
Phthalate de di- <i>n</i> -octyle																	
Éthanes chlorés																	
1,2-Dichloroéthane		5 (CMAP)			100		5										
1,1,1-Trichloroéthane																	
1,1,2,2-Tétrachloroéthane																	
Éthènes chlorés																	
Monochloroéthène (Chlorure de vinyle)		2															
1,1-Dichloroéthène (Dichloroéthylène)		14															
1,1,2-Trichloroéthène (Trichloroéthylène, TCE)]		50			21		50					0,1	3	31	31		
1,1,2,2-Tétrachloroéthène (Tétrachloroéthylène, PCE)		30			111							0,1	0,2	0,5	0,6		
Éthylbenzène			≤2,4		90	25		2,4				0,1	1,2	20	20		
Éthylèneglycol [Voir Glycols]																	
Fer			≤300		300		5000										
Fer-59		40 Bq·L ⁻¹ ^k															
Fluoranthène [Voir Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP)]																	
Fluorène [Voir Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP)]																	
Fluorure		1500				1000	1000-2000										
Fluorure d'hydrogène	1 h : aucune RQE ^j 24 h : 1,1 7 d : 0,5																
Glycols																	
Éthylèneglycol					192 000							960	960	960	960		
Diéthylèneglycol																	
Propylèneglycol					500 000												
Glyphosate		280 (CMAP)			65		280										
Graisse et huile [Voir Huile et graisse]																	
HAP [Voir Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP)]																	
HCBD [Voir Hexachlorobutadiène]																	

Suite.

Paramètre	Chapitre 1	Chapitre 2		Chapitre 3	Chapitre 4	Chapitre 5		Chapitre 6				Chapitre 7				Chapitre 8		
		Eau : approvisionnements des collectivités		Eaux utilisées à des fins récréatives : qualité et aspects esthétiques														
	Air				Eau : vie aquatique	Eau : agriculture		Sédiments				Sol				Résidus dans les tissus		
	1 h, 8 h ou 24 h, 1 a ¹ (µg·m ⁻³)	CMA, CMAP ^b (µg·L ⁻¹)	Oe ^c (µg·L ⁻¹)		Eau douce (µg·L ⁻¹)	Eau de mer (µg·L ⁻¹)	Irrigation (µg·L ⁻¹)	Bétail (µg·L ⁻¹)	Eau douce (µg·kg ⁻¹)	Eau de mer (µg·kg ⁻¹)		CEP ^e (µg·kg ⁻¹)	CEP ^e (µg·kg ⁻¹)	Agri. ^f (mg·kg ⁻¹)	Rés./parc ^g (mg·kg ⁻¹)	Comm. ^h (mg·kg ⁻¹)	Industriel ⁱ (mg·kg ⁻¹)	(µg·kg ⁻¹ de nourriture et poids frais)
Heptachlore (ou Époxyheptachlore)					Aucune RQE ^j		Aucune RQE	0,60	2,74	0,60	2,74							
Herbicides du type phénoxy					4		100											
Hexachlorobenzène [Voir Benzènes chlorés]																		
Hexachlorobutadiène (HCBD)					1,3													
Hexachlorocyclohexane [Voir Lindane]																		
Huile et graisse				Énoncé circonstancié														
Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP)																		
Acénaphène					5,8			6,71	88,9	6,71	88,9							
Acénaphthylène								5,87	128	5,87	128							
Acridine					4,4													
Anthracène					0,012			46,9	245	46,9	245							
Benzo(a)anthracène					0,018			31,7	385	74,8	693							
Benzo(a)pyrène		0,01			0,015			31,9	782	88,8	763	0,1	0,7	0,7	0,7			
Chrysène								57,1	862	108	846							
Dibenzo(a,h)anthracène								6,22	135	6,22	135							
Fluoranthène					0,04			111	2355	113	1494							
Fluorène					3,0			21,2	144	21,2	144							
2-Méthilynaphtalène								20,2	201	20,2	201							
Naphtalène					1,1	1,4		34,6	391	34,6	391	0,1	0,6	22	22			
Phénanthrène					0,4			41,9	515	86,7	544							
Pyrène					0,025			53,0	875	153	1398							
Quinoline					3,4													
Iode-125		10 Bq·L ^{-1k}																
Iode-131		6 Bq·L ^{-1k}																
Lipidité				Énoncé circonstancié														
Lindane (Hexachlorocyclohexane)					0,01		4	0,94	1,38	0,32	0,99							
Linuron					7,0		0,071											
Lithium							2500											
Malathion		190																
Manganèse			≤50				200											
Manganèse-54		200 Bq·L ^{-1k}																
Matières particulaires <2,5 µm (MP <2,5)	1 h : aucune RQE ^j 24 h : 15 1 a : aucune RQE ^j																	

Suite.

Paramètre	Chapitre 1	Chapitre 2	Chapitre 3	Chapitre 4	Chapitre 5	Chapitre 6				Chapitre 7				Chapitre 8
	Air	Eau : approvisionnements des collectivités	Eaux utilisées à des fins récréatives : qualité et aspects esthétiques	Eau : vie aquatique	Eau : agriculture	Sédiments				Sol				Résidus dans les tissus
	1 h, 8 h ou 24 h, 1 a ^a (µg·m ⁻³)	CMA, CMAP ^b (µg·L ⁻¹) Oe ^c (µg·L ⁻¹)		Eau douce Eau de mer	Irrigation Bétail	Eau douce		Eau de mer						(µg·kg ⁻¹ de nourriture en poids frais)
				(µg·L ⁻¹) (µg·L ⁻¹)	(µg·L ⁻¹) (µg·L ⁻¹)	RPQS ^d (µg·kg ⁻¹) CEP ^e (µg·kg ⁻¹)	RPQS ^d (µg·kg ⁻¹) CEP ^e (µg·kg ⁻¹)	Agri. ^f (mg·kg ⁻¹) Rés./parc ^g (mg·kg ⁻¹)	Comm. ^h (mg·kg ⁻¹) Industriel ⁱ (mg·kg ⁻¹)					
Matières particulaires <10 µm (MP<10)	1 h : aucune RQE ^j 24 h : 25 1 a : aucune RQE ^j													
MCPA (Acide (chloro-4 méthyl-2 phénoxy) acétique; acide (méthyl-2 chloro-4 phénoxy) acétique)				2,6	4,2	0,025	25							
Mercurure		1		0,1	3	170	486	130	700	6,6	6,6	24	50	voir Méthylmercure
Méthanés chlorés [Voir Méthanés halogénés]														
Méthanés halogénés														
Monochlorométhane (Chlorure de méthyle)														
Dichlorométhane (Chlorure de méthylène)		50		98,1	50									
Trichlorométhane (Chloroforme)				1,8	100									
Tétrachlorométhane (Tétrachlorure de carbone)		5		13,3	5									
Monobromométhane (Bromure de méthyle)														
Dichlorobromométhane														
Dibromochlorométhane					100									
Tribromométhane (Bromoforme)					100									
Trihalométhanes (totaux)		100 (CMA) 900			100									
Méthoxychlore														
Méthylmercure														33,0 ^a
2-Méthyl-naphtalène [Voir Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP)]														
Métolachlore		50 (CMA)		7,8	28	50								
Métribuzine		80		1,0	0,5	80								
Molybdène				73	10-50	500								
Molybdène-99		70 Bq·L ⁻¹												
Monobromométhane [Voir Méthanés halogénés]														
Monochloramine [Voir Composés chlorés réactifs]														
Monochlorobenzène [Voir Benzènes chlorés]														
Monochloroéthène [Voir Éthènes chlorés]														
Monochlorométhane [Voir Méthanés halogénés]														
Monochlorophénols [Voir Phénols chlorés]														
Monoxyde de carbone	1 h : 15 000-35 000 8 h : 6000-20 000 1 a : aucune RQE ^j													
MP <2,5 [Voir Matières particulaires <2,5 µm]														
MP <10 [Voir Matières particulaires <10 µm]														
Naphtalène [Voir Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP)]														

Suite

Paramètre	Chapitre 1	Chapitre 2	Chapitre 3	Chapitre 4		Chapitre 5		Chapitre 6				Chapitre 7				Chapitre 8
	Air	Eau : approvisionnements des collectivités	Eaux utilisées à des fins récréatives : qualité et aspects esthétiques	Eau : vie aquatique		Eau : agriculture		Sédiments				Sol				Résidus dans les tissus
				Eau douce		Eau de mer		Eau douce				Eau de mer				
	1 h, 8 h ou 24 h, 1 m ³ (µg·m ⁻³)	CMA, CMAP ^b (µg·L ⁻¹)	Oe ^c (µg·L ⁻¹)	(µg·L ⁻¹)	(µg·L ⁻¹)	(µg·L ⁻¹)	(µg·L ⁻¹)	RPQS ^d (µg·kg ⁻¹)	CEP ^e (µg·kg ⁻¹)	RPQS ^d (µg·kg ⁻¹)	CEP ^e (µg·kg ⁻¹)	Agri. ^f (mg·kg ⁻¹)	Rés./parc ^g (mg·kg ⁻¹)	Comm. ^h (mg·kg ⁻¹)	Industriel ⁱ (mg·kg ⁻¹)	(µg·kg ⁻¹ de nourriture en poids frais)
Nickel				25-150		200 1000						50	50	50	50	
Niobium-95		200 Bq·L ⁻¹ ^k														
Nitrate		45 000		Énoncé circonstancié												
Nitrate + Nitrite						100 000										
Nitrite		3200		60		10 000										
Nitrite + Nitrate [Voir Nitrate + Nitrite]																
NTA [Voir Acide nitrotriacétique]																
Odeur		Non désagréable														
Organismes nuisibles			Énoncé circonstancié													
Organo-étains																
Tributylétain				0,008	0,001	250										
Tricyclohexylétain						250										
Triphénylétain				0,022	820											
Oxygène [Voir Oxygène dissous]																
Oxygène dissous				5500-9500	>8000											
Ozone	1 h : 100-300 24 h : 30-50 1 a : 30															
Paraquat (sous forme de dichlorure)		10 (CMAP)														
Parathion		50														
Particules en suspension totales	1 h : aucune RQE ^l 24 h : 120-400 1 a : 60-70															
Particules totales																
Sédiments de fond déposés				Énoncé circonstancié	Énoncé circonstancié											
Substrat de lit de cours d'eau				Énoncé circonstancié	Énoncé circonstancié											
Sédiments en suspension				Énoncé circonstancié	Énoncé circonstancié											
Turbidité		1 uTN ^p ≤5 uTN ^p	Énoncé circonstancié	Énoncé circonstancié	Énoncé circonstancié											

Suite.

Paramètre	Chapitre 1	Chapitre 2		Chapitre 3	Chapitre 4		Chapitre 5		Chapitre 6				Chapitre 7				Chapitre 8
	Air	Eau : approvisionnements des collectivités		Eaux utilisées à des fins récréatives : qualité et aspects esthétiques	Eau : vie aquatique		Eau : agriculture		Sédiments				Sol				Résidus dans les tissus
	1 h, 8 h ou 24 h, 1 a ^a (µg·m ⁻³)	CMA, CMAP ^b (µg·L ⁻¹)	Oe ^c (µg·L ⁻¹)		Eau douce (µg·L ⁻¹)	Eau de mer (µg·L ⁻¹)	Irrigation (µg·L ⁻¹)	Bétail (µg·L ⁻¹)	Eau douce (µg·kg ⁻¹)		Eau de mer (µg·kg ⁻¹)						(µg·kg ⁻¹ de nourriture en poids frais)
									RPQS ^d (µg·kg ⁻¹)	CEP ^e (µg·kg ⁻¹)	RPQS ^d (µg·kg ⁻¹)	CEP ^e (µg·kg ⁻¹)	Agril. ^f (mg·kg ⁻¹)	Rés./parc ^g (mg·kg ⁻¹)	Comm. ^h (mg·kg ⁻¹)	Industriel ⁱ (mg·kg ⁻¹)	
Pathogènes (aquatiques)				Énoncé circonstancié													
Pathogènes hydriques				Énoncé circonstancié													
PCDD/F [Voir Dibenzo- <i>p</i> -dioxine polychlorée/Dibenzofuranne polychloré]																	
PCE [Voir Éthènes chlorés, 1,1,2,2-Tétrachloroéthène]																	
PCP [Voir Phénols chlorés, Pentachlorophénol]																	
Pentachlorobenzène [Voir Benzènes chlorés]																	
Pentachlorophénol [Voir Phénols chlorés]																	
pH		6,5-8,5 ^a	5,0-9,0 ^a		6,5-9,0 ^a	7,0-8,7 ^a + énoncé circonstancié											
Phénanthrène [Voir Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP)]																	
Phénols					4,0		2						3,8	3,8	3,8	3,8	
Phénols chlorés																	
Monochlorophénols					7												
Dichlorophénols					0,2												
2,4-Dichlorophénol		900	≤0,3														
Trichlorophénols					18												
2,4,6-Trichlorophénol		5	≤2														
Tétrachlorophénols					1												
2,3,4,6-Tétrachlorophénol		100	≤1														
Pentachlorophénol [PCP]		60	≤30		0,5								7,6	7,6	7,6	7,6	
Phorate		2															
Phthalate de di- <i>n</i> -butyle [Voir Esters phtaliques]																	
Phthalate de di- <i>n</i> -octyle [Voir Esters phtaliques]																	
Phthalate de di(2-éthylhexyle) [Voir Esters phtaliques]																	
Piclorame		190 (CMA)			29		190										
Plantes aquatiques				Énoncé circonstancié													
Plomb		10			1-7		200	100	35 000	91 300	30 200	112 000	70	140	260	600	
Plomb-210		0,1 Bq·L ⁻¹ ^k															
Polychlorodibenzofuranne [Voir Dibenzo- <i>p</i> -dioxine polychlorée/Dibenzofuranne polychloré]																	

Suite

Paramètre	Chapitre 1	Chapitre 2	Chapitre 3	Chapitre 4	Chapitre 5	Chapitre 6	Chapitre 7	Chapitre 8
	Air	Eau : approvisionnements des collectivités	Eaux utilisées à des fins récréatives : qualité et aspects esthétiques	Eau : vie aquatique	Eau : agriculture	Sédiments	Sol	Résidus dans les tissus
				Eau douce	Irrigation	Eau douce		
	1 h, 8 h ou 24 h, 1 m ³ (µg·m ⁻³)	CMA, CMAP ^b (µg·L ⁻¹) Oe ^c (µg·L ⁻¹)		(µg·L ⁻¹)	Bétail (µg·L ⁻¹)	CEP ^e (µg·kg ⁻¹)	Agri. ^f (mg·kg ⁻¹) Rés./parc ^g (mg·kg ⁻¹) Comm. ^h (mg·kg ⁻¹) Industriel ⁱ (mg·kg ⁻¹)	(µg·kg ⁻¹ de nourriture en poids frais)
Polychlorodibenzo- <i>p</i> -dioxine [Voir Dibenzo- <i>p</i> -dioxine polychlorée Dibenzo- <i>f</i> uranne polychloré]								
Propylène glycol [Voir Glycols]								
Pyréne [Voir Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP)]								
Quinoline [Voir Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP)]								
Radium-224		2 Bq·L ^{-1 k}						
Radium-226		0,6 Bq·L ^{-1 k}						
Radium-228		0,5 Bq·L ^{-1 k}						
Ruthénium-103		100 Bq·L ^{-1 k}						
Ruthénium-106		10 Bq·L ^{-1 k}						
Salinité				Énoncé circon-				
Saveur		Non désagréable		stancié				
Sédiments de fond déposés [Voir Particules totales]								
Sédiments en suspension [Voir Particules totales]								
Sélénium		10		1,0	20-50	50		
Simazine		10 (CMAP)		10	0,5	10		
Sodium		≤200 000						
Solides dissous [Voir Solides dissous totaux]								
Solides dissous totaux		≤500 000			500 000-3 500 000	3 000 000		
Strontium-90		5 Bq·L ^{-1 k}						
Styrène				72				
Substrat de lit de cours d'eau [Voir Particules totales]								
Sulfate		≤500 000				1 000 000		
Sulfure (sous forme de H ₂ S)		≤50						
Sursaturation en gaz dissous				Énoncé circon-	Énoncé circon-			
TCE [Voir Éthènes chlorés, 1,1,2-Trichloroéthène]								
Tébutiuron				1,6	0,27	130		
Température		≤15°C	Énoncé circon-	Énoncé circon-	Énoncé circon-			
			stancié	stancié	stancié			

Suite.

Paramètre	Chapitre 1	Chapitre 2	Chapitre 3	Chapitre 4		Chapitre 5		Chapitre 6				Chapitre 7				Chapitre 8
	Air	Eau : approvisionnements des collectivités	Eaux utilisées à des fins récréatives : qualité et aspects esthétiques	Eau : vie aquatique		Eau : agriculture		Sédiments				Sol				Résidus dans les tissus
				Eau douce		Eau de mer										
	1 h, 8 h ou 24 h, 1 a* (µg·m ⁻³)	CMA, CMAP ^b (µg·L ⁻¹) Oe ^c (µg·L ⁻¹)		(µg·L ⁻¹)	(µg·L ⁻¹)	Irrigation (µg·L ⁻¹)	Bétail (µg·L ⁻¹)	Eau douce (µg·kg ⁻¹)	CEP ^e (µg·kg ⁻¹)	Eau de mer (µg·kg ⁻¹)	CEP ^e (µg·kg ⁻¹)	Agri. ^f (mg·kg ⁻¹)	Rés./parc ^g (mg·kg ⁻¹)	Comm. ^h (mg·kg ⁻¹)	Industriel ⁱ (mg·kg ⁻¹)	(µg·kg ⁻¹ de nourriture en poids frais)
Terbufos		1 (CMAP)														
Tetrachlorobenzène [Voir Benzènes chlorés]																
Tetrachloroéthane [Voir Éthanes chlorés]																
Tetrachloroéthène [Voir Éthènes chlorés]																
Tetrachloroéthylène [Voir Éthènes chlorés, 1,1,2,2-Tétrachloroéthène]																
Tétrachlorométhane [Voir Méthanes halogénés]																
Tétrachlorophénols [Voir Phénols chlorés]																
Tétrachlorure de carbone [Voir Méthanes halogénés, Tétrachlorométhane]																
Thallium				0,8								1	1	1	1	
Thorium-228		2 Bq·L ^{-1k}														
Thorium-230		0,4 Bq·L ^{-1k}														
Thorium-232		0,1 Bq·L ^{-1k}														
Thorium-234		20 Bq·L ^{-1k}														
Toluène		≤24		2,0	215		24					0,1	0,8	0,8	0,8	
Toxaphène				Aucune RQE ^j	Aucune RQE ^j		Aucune RQE ^j	0,1 ^a	0,1 ^a							6,3
Triallate				0,24			230									
Tribromométhane [Voir Méthanes halogénés]																
Tributylétain [Voir Organo-étains]																
Trichlorobenzène [Voir Benzènes chlorés]																
Trichloroéthane [Voir Éthanes chlorés]																
Trichloroéthène [Voir Éthènes chlorés]																
Trichloroéthylène [Voir Éthènes chlorés, 1,1,2-Trichloroéthène]																
Trichlorométhane [Voir Méthanes halogénés]																
Trichlorophénol [Voir Phénols chlorés]																
Tricyclohexylétain [Voir Organo-étains]																
Trifluraline		45 (CMAP)		0,20			45									
Trihalométhanes [Voir Méthanes halogénés]																
Triphénylétain [Voir Organo-étains]																
Tritium		7000 Bq·L ^{-1k}														
Turbidité [Voir Particules totales]																
Uranium		100				10	200									
Uranium-234		4 Bq·L ^{-1k}														

Suite.

Paramètre	Chapitre 1	Chapitre 2	Chapitre 3	Chapitre 4	Chapitre 5	Chapitre 6				Chapitre 7				Chapitre 8
			Eaux utilisées à des fins récréatives : qualité et aspects esthétiques											
	Air	Eau : approvisionnements des collectivités		Eau : vie aquatique	Eau : agriculture	Sédiments				Sol				Résidus dans les tissus
	1 h, 8 h ou 24 h, 1 a ^a (µg·m ⁻³)	CMA, CMAP ^b (µg·L ⁻¹)	Oe ^c (µg·L ⁻¹)	Eau douce (µg·L ⁻¹)	Eau de mer (µg·L ⁻¹)	Irrigation (µg·L ⁻¹)	Bétail (µg·L ⁻¹)	Eau douce (µg·kg ⁻¹)	Eau de mer (µg·kg ⁻¹)	Agri. ^f (mg·kg ⁻¹)	Rés./parc ^g (mg·kg ⁻¹)	Comm. ^h (mg·kg ⁻¹)	Industriel ⁱ (mg·kg ⁻¹)	(µg·kg ⁻¹ de nourriture en poids frais)
Uranium-235		4 Bq·L ⁻¹ ^k												
Uranium-238		4 Bq·L ⁻¹ ^k												
Vanadium					100	100				130	130	130	130	
Xylène			≤300							0,1	1	17	20	
Zinc			≤5000	30	1000-5000	50 000		123 000	315 000	124 000	271 000	200	200	360
Zinc-65		40 Bq·L ⁻¹ ^k												
Zirconium-95		100 Bq·L ⁻¹ ^k												

^a 1 h, 8 h, 24 h ou 1 a : Temps d'intégration de 1 heure, 8 heures, 24 heures ou 1 an. Pour le fluorure d'hydrogène, on a utilisé un temps d'intégration de 7 jours plutôt que de 1 an.

^b CMA : Concentration maximale acceptable. CMAP : concentration maximale acceptable provisoire. La recommandation indiquée est la CMA, sauf avis contraire entre parenthèses.

^c OE : Objectif esthétique.

^d RPQS : Recommandation provisoire pour la qualité des sédiments.

^e CEP : Concentration produisant un effet probable.

^f Agri. : Utilisation des terres à des fins agricoles.

^g Rés./parc : Utilisation des terres à des fins résidentielles ou comme parcs.

^h Comm. : Utilisation des terres à des fins commerciales.

ⁱ Industriel : Utilisation des terres à des fins industrielles.

^j Aucune RQE : Aucune recommandation pour la qualité de l'environnement n'a été établie; voir le cas échéant les recommandations pour la qualité de l'environnement applicables à d'autres milieux.

^k Bq·L⁻¹ : Becquerels par litre.

^l La recommandation pour les résidus dans les tissus vise le DDT total, qui correspond à la somme des DDD, DDE et DDT.

^m UCV : Unités de couleur vraie.

ⁿ Le pH s'exprime sans unités.

^o La recommandation de 4 µg·L⁻¹ pour les herbicides de type phénoxy est fondée sur des données relatives aux formulations ester d'acide 4-chloro-2-méthylphénoxy acétique.

^p uTN : Unités de turbidité néphélométriques.

^q Une recommandation basée sur des critères de santé n'a pas été établie pour l'aluminium dans l'eau potable. Toutefois, les usines de traitement d'eau utilisant des coagulants à base d'aluminium devraient, comme mesure de précaution, optimiser leurs opérations afin de réduire le plus possible les niveaux d'aluminium résiduel dans l'eau traitée. Des valeurs cibles opérationnelles de moins de 100 µg·L⁻¹ sont recommandées pour les usines de traitement conventionnelles et de moins de 200 µg·L⁻¹ pour les autres types de systèmes de traitement. Toute mesure prise afin de réduire l'aluminium résiduel ne doit pas compromettre l'efficacité du processus de désinfection ou l'élimination des précurseurs de sous-produits de désinfection.

^r La recommandation a été modifiée en avril 1999.

^s La recommandation a été modifiée en mars 2001.

^t Les valeurs sont exprimées comme unités de l'équivalent toxiques, et ils sont basés sur les valeurs de l'Organisation de la Santé Mondiale (1998) pour les mammifères.

^u Les valeurs sont exprimées comme unités de l'équivalent toxiques, et ils sont basés sur les valeurs de l'Organisation de la Santé Mondiale (1998) pour les oiseaux.

^v Recommandations pour la qualité des sédiments pour le Arochlore 1254: Provisoire: 1% COT; adoption de la plus faible concentration produisant un effet grave, de 34 µg·g⁻¹ COT, établie en Ontario (Persaud et coll., 1993).

^w Les valeurs sont exprimées comme unités de l'équivalent toxiques, et ils sont basés sur les valeurs de l'Organisation de la Santé Mondiale (1998) pour poisson.

^x Recommandations pour la qualité des sédiments établies pour le toxaphène: Provisoire: 1% COT; adoption des critères de qualité pour une exposition chronique à des sédiments, de 0,01 µg·g⁻¹ COT, établis par le New York State Department of Environmental Conservation (NYSDEC, 1994).